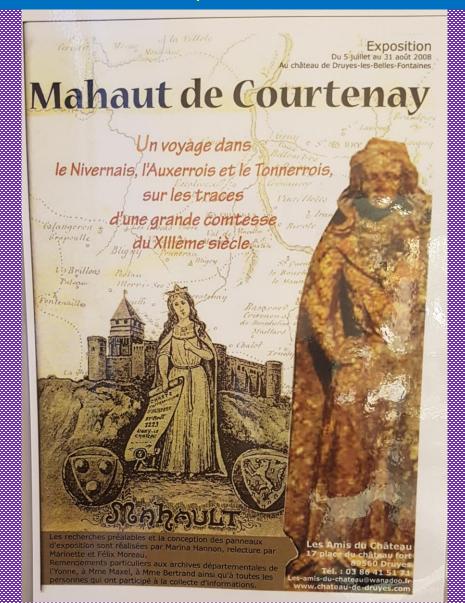
Exposition sur le 800ème anniversaire de la charte d'affranchissement de la ville d'Auxerre – Maison Marie Noël
En partenariat avec la SSHNY, la SFAY, la ville d'Auxerre, les Amis du Château de Druyes-les-Belles-Fontaines





CABINET DU MAIRE
TÉL: 03 86 72 43 01
cabinet@auxerre.com

LE 09 OCTOBRE 2023

A L'ATTENTION DES PARTENAIRES DES 800 ANS DE L'AFFRANCHISSEMENT DE LA COMMUNE D'AUXERRE

Madame, Monsieur,

C'est au nom de l'ensemble du Conseil municipal d'Auxerre que nous vous remercions pour votre précieuse participation les 15 et 16 septembre derniers, lors de la commémoration des 800 ans de l'affranchissement de la commune d'Auxerre.

L'octroi de la charte d'affranchissement par la comtesse Mathilde de Courtenay a marqué un tournant important dans la vie et le statut des Auxerrois du début du XIIIe siècle. Un certain nombre de libertés étaient accordées ou confirmées : fin du servage, possibilité de transmettre le patrimoine, mais également administration par un collège de 12 jurés élus. C'est l'ancêtre du Conseil municipal.

Les élus que nous sommes sont infiniment reconnaissants de votre soutien et de votre engagement envers notre ville et son histoire.

Comme vous avez pu le constater, les Auxerrois ont répondu présents à ce rendezvous de mémoire, et plus de 350 personnes ont pu participer au Banquet des Libertés, place de l'Hôtel de Ville, au cœur du centre historique.

Grâce à votre appui, nous avons réussi à faire de cette journée un succès et sommes impatients de continuer à travailler avec vous dans les années à venir.

Qui sait ? Célébrer le passé médiéval d'Auxerre peut être pérennisé, permettant ainsi une nouvelle médiation culturelle, historique et familiale, un temps fort commercial, le temps d'une journée ou d'un weekend.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver pour de nouvelles rencontres ou lors d'une de vos manifestations, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sincères salutations.

Ade um Sriein americumt

Crescent MARAULT

VILLE D'AUXERRE 14 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE BP 700 59 89012 AUXERRE CEDEX TÉL. 03 86 72 43 00 WWW.AUXERRE.COM Julien JOUVET

Conseiller municipal délégué









